

## 77, rue des Remparts : permission pour de l'hébergement touristique au Monastère des Augustines

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur les lots numéros 3 725 540, 5 852 774, 5 852 775 et 5 852 776 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 554, et demande d'occupation R.C.A.1V.Q. 555 (75-77, rue des Remparts, quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants)

---

### Activité de participation publique



#### Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire

#### Date et heure

9 juin 2025, à 19 h

#### Lieu

Espace Quatre Cents, 100, quai Saint-André, salle 220

#### Déroulement de l'activité

1. Accueil et présentation des personnes-ressources;
2. Présentation du déroulement;
3. Rappel du cheminement d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Politique de participation publique de la Ville de Québec;
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier;
5. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire est disponible sur place et en ligne;
6. Mention que le projet de modification à la réglementation d'urbanisme contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
7. Présentation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme par la personne-ressource;
8. Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique;
9. Période de questions et commentaires du public;
10. Période de questions et commentaires du conseil de quartier;
11. Recommandation du conseil de quartier.

**Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

---

**Projet**

**Secteur concerné**

Lots 3 725 540, 5 852 774, 5 852 775 et 5 852 776 du cadastre du Québec, correspondant au site du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec, au 75-77, rue des Remparts.

**Description du projet et principales modifications**

L'aile Saint-Augustin fait partie du site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec. Avec le départ des religieuses, il est souhaité d'utiliser cette aile pour différentes clientèles en hébergement et séjour de ressourcement ou de répit temporaire. Il est question de proches aidants, d'accompagnateurs de malades et aussi de touristes (estimation de 80 % de clientèle sociale et de 20 % de clientèle touristique).

**Principales modifications réglementaires**

- Accorder une permission d'occupation pour l'usage C10 Hébergement touristique sur les lots du monastère (3 725 540, 5 852 774, 5 852 775 et 5 852 776 du cadastre du Québec).

**Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec**

[www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=922](http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=922)

---

**Participation**

**Membres du conseil d'administration du conseil de quartier :**

- Thomas Arsenault
- Caroline Bouchard
- Jocelyn Gilbert
- Mathieu Laroche Casavant
- Guillaume Laurin
- Marie-Laure Le Duff
- Nadia Leclerc
- François Lefebvre (en ligne)

**Membre du conseil municipal**

- Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère du district de Cap-aux-Diamants

**Personne-ressource de la Ville**

- Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

**Animation de la rencontre**

- Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

**Personne-ressource pour le projet (partie requérante)**

- Nathalie Roy, directrice générale, Fiducie du patrimoine culturel du monastère des Augustines

**Participation du public**

En plus des personnes mentionnées plus haut, 42 personnes assistent à la rencontre.

---

**Recommandation du conseil de quartier**

Le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter les projets de règlement de la permission d'occupation R.C.A.1V.Q. 554 et demande d'occupation R.C.A.1V.Q. 555 de règlement tel que présenté.

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	8	<b>Accepter la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme
B.	0	<b>Refuser la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	

---

## Questions et commentaires du public

- [Pas d'intervention du public]
- 

## Questions et commentaires du conseil de quartier

- Un administrateur demande si d'autres fonctions ont été envisagées pour l'aile Saint-Augustin?

**Réponse du requérant :** *Le projet s'inscrit dans la mission des Augustines de venir en aide à la communauté, notamment en offrant de l'hébergement aux soignants et aux proches aidants. D'autres projets ont été envisagés, mais ils nécessitaient des coûts importants (conversion en logements) ou étaient moins en lien avec la mission. Il y a aussi beaucoup de demandes pour ce type d'hébergement.*

**Réponse de la Ville :** *L'usage à la grille est le « C10 hébergement touristique », mais on comprend tous que ce n'est pas à des fins commerciales.*

- Suite au vote, le président remercie madame Roy et ajoute que c'est un projet exceptionnel dans le quartier. Il félicite le Monastère au nom des citoyens pour le recyclage d'un immeuble religieux à vocation institutionnelle classé par le ministère de la Culture.
- 

## Nombre d'interventions

2 interventions

---

## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

---

## Réalisation du rapport

### Date

11 juin 2025

### Rédigé par

Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

### Approuvé par :

Jocelyn Gilbert, président du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire